

Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien
Band: 2 (1999)

Artikel: Les Pettolaz : une dynastie de barons du fromage
Autor: Rime, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1048249>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Né à Charmey en 1951, Pierre Rime habite Gumevens. Il est docteur en sciences économiques et notaire à Bulle.

LES PETTOLAZ, UNE DYNASTIE DE BARONS DU FROMAGE

La guerre de Trente Ans (1618-1648) provoque en Europe une forte hausse du prix des denrées alimentaires. Devient alors très profitable l'exportation de fromage en direction de Lyon. La marine française est en particulier demanderesse. En Gruyère et dans le Pays-d'Enhaut, l'économie alpestre s'adapte à ce fait. La qualité du produit fait son succès. Un vaste mouvement de chalandage s'ébranle et d'habiles commerçants gruériens s'enrichissent. Parmi les barons de ce négoce, les Pettolaz et les Niquille de Charmey, les Repond de Villarvolard, les Ruffieux de Broc, les Dafflon et les Corboz de La Tour-de-Trême, les Ardieu de Bulle¹. Les Pettolaz sont de loin les plus nombreux et sûrement les plus puissants².

¹ SEYDOUX, André; ANDREY, Georges: «L'Ancien Régime. Les aspects économiques et sociaux», tableau p. 507, in Histoire du canton de Fribourg, Fribourg, 1981 t. 1.

² De nombreuses informations sont tirées de l'ouvrage de RUFFIEUX, Roland; BODMER, Walter: *Histoire du gruyère en Gruyère du XVI^e au XX^e siècle*, Fribourg, 1972.

³ La branche Pettolaz du hameau du Liderrey à Charmey, reçue dans le patriciat fribourgeois au XVII^e siècle, comprend aussi des marchands fromagers. BODMER, Walter: *op. cit.*, pp. 81-82.

Les Pettolaz, originaires du hameau du Praz à Charmey³, travaillent en famille. Ils s'associent parfois avec les Niquille. Mais ce n'est pas la règle. Le capital amassé passe de génération en génération, créant une véritable dynastie de commerçants affutés par l'expérience. François-Nicolas-Constantin Blanc relève en 1779, dans ses *Notes historiques*, que «cette famille a [...] le mérite de ne s'être jamais laissée éblouir par ses richesses qu'elle a conservées et augmentées en paix et de s'être

toujours éloignée de l'orgueil et des folles dépenses qui ont fait le malheur et la ruine de la plupart des meilleures maisons du canton de Fribourg...»⁴ Des exceptions confirment cette règle.

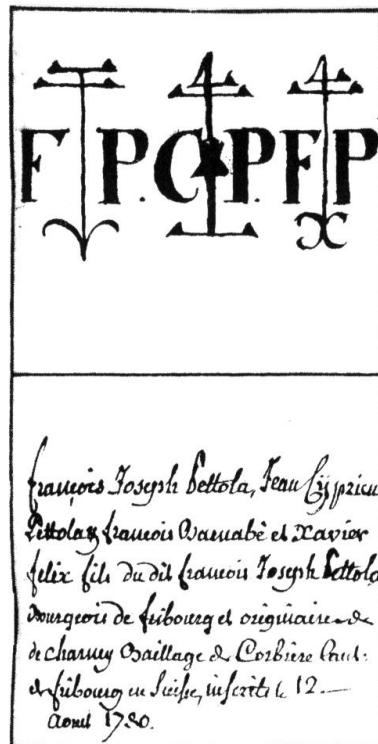
Leur savoir-faire n'est pas original dans l'économie fromagère. A moins que leur système soit imité. Un associé achète au pays les meules à mi-septembre, au prix convenu entre commerçants. Un autre associé, parfois un commissionnaire ou un «procureur», les négocie sur le marché de Lyon. Là, le commerçant et son commissionnaire ont enregistré leurs noms et leur marque à «la Douane» pour jouir des priviléges des exportateurs suisses, négociés dans les capitulations signées avec la France. Le marchand est exempté de la traite foraine⁵ et il peut rapatrier son bénéfice.

La route du fromage, des caves de la Tsintre jusqu'à Lyon, à dos de mulet, en chariot et en barque sur le Léman et le Rhône, dans des tonneaux de dix pièces à partir de Vevey, est parsemée de péages⁶, car les politiques économiques des Etats (Fribourg, Berne, Genève, Savoie, France) suivent les principes mercantilistes⁷. Le voyage n'est pas sans danger. En 1715, François-Pierre Pettolaz, Pierre Niquille et son fils meurent noyés dans le Rhône à la suite du naufrage de leur barque⁸.

A Lyon, les Pettolaz et les autres commerçants négocient leurs produits en situation de concurrence, parfois effrénée, qui menace de les ruiner. Le risque financier est en cascade. Du revenu du commerçant dépendent celui des « loueurs de montagnes » (les armaillis) et, indirectement, celui des propriétaires d'alpages et des propriétaires des vaches. Les Pettolaz sont prudents et habiles au négoce. Au retour seulement, ils payent leurs fournisseurs. Ils n'avancent pas d'argent à la production comme le pratiquent les Repond. Ils considèrent le procédé risqué. Les bénéfices sont investis dans des alpages ou dans des prêts à intérêts. La famille prend coutume d'appeler ses garçons « François » ou « Félix », peut-être pour pérenniser ses marques de commerce, bien connues sur le marché lyonnais. Les initiales F.P. figurent dans plusieurs requêtes d'homologation déposées à la Douane. En suivant ce système, la puissance commerciale et financière des Pettolaz émerge au XVII^e et au XVIII^e siècle.

L'émergence d'une dynastie

A l'origine, Pierre (dit Petermann) qui s'inscrit avec son frère François à la Douane de Lyon en 1659. Deux fils de Petermann, Jean et Pierre, continuent leur négoce. Jean crée l'anecdote par sa vie mouvementée. A la fin du XVII^e siècle, il est, sans doute, l'un des marchands gruériens les plus importants. Mais il est marqué par les épreuves. Il perd sa femme en couches en 1685. Quelques années plus tard, pensant pouvoir traverser la Jigne à gué, il échappe in extremis de la noyade par un rocher salvateur. Se déclarant miraculé, il fonde la chapelle du Pont-du-Roc pour laquelle la famille Pettolaz aura toujours une dévotion particulière⁹. En 1712, deux barques transportant ses fromages font naufrage dans le Léman. Le commerçant est saigné à blanc. Son fils Joseph et son beau-fils Claude Villermaulaz, marchands, tentent de sauver l'essentiel. Peine perdue! Joseph dépense 30 000 écus à Lyon¹⁰. En 1717, il est contraint de vendre à ses cousins germains, François et Pierre, les fils de Pierre, la plus grande partie de la fortune immobilière paternelle.



Marques de commerce inscrites à la Douane de Lyon en 1780 par les deux frères François-Joseph-Apollinaire et Jean-Cyprien de Pettolaz, avec les deux fils d'Apollinaire. Ou l'art de former des F.P.

Archives de l'Etat, Zurich

4 BLANC, François-Nicolas-Constantin: *Notes historiques raisonnées et critiques pour servir à l'histoire du val et pays de Charmey*, Paris, 1779. Cf. Version reconstituée, commentée et annotée par TORNARE, Alain-Jacques: *La Révolution au pays et val de Charmey (1789-1815)*, Fribourg et Charmey, 1998, p. 156.

5 La traite foraine est un impôt prélevé sur les marchandises commercialisées, à l'entrée ou à la sortie d'un Etat. *DHBS*, t. VI, pp. 652-654. C'est l'ancêtre du droit de douane.

6 La péage est un émolumment payé pour l'utilisation d'un service (pont, route, halle de stockage, etc). *DHBS*, t. II, p. 702.

7 Les métaux précieux constituent la richesse des Etats. La politique économique préconise le protectionnisme et la perception de droits de douane.

8 Archives paroissiales de Charmey: *Liber Baptisatorum et Mortuorum et Conjugatorum A. Liber Primus*.

9 PERRET, Marcel: *Charmey, Estavayer-le-Lac*, 1977, pp. 217-220.

10 BLANC, François-Nicolas-Constantin: *op. cit.*, p. 156.

11 BODMER, Walter: *op. cit.*, pp. 101, 107-108.

12 *Ibid.*

13 *Ibid.*, p. 135.

14 AEF, Registre des notaires (Pierre-Léon Pettolaz), testament de François Pettolaz du 5 novembre 1805.

15 DE DIESBACH, Max: *La chronique scandaleuse*, in ASHF 1899, p. 478.

16 Les informations sur la descendance de François Pettolaz, lieutenant baillival de Charmey, proviennent du fonds Pettolaz des archives Pierre de Zurich (APZ) à Barberêche. L'auteur remercie de leur amabilité Monsieur et Madame Michel et Catherine Waeber, gérants de ces archives.

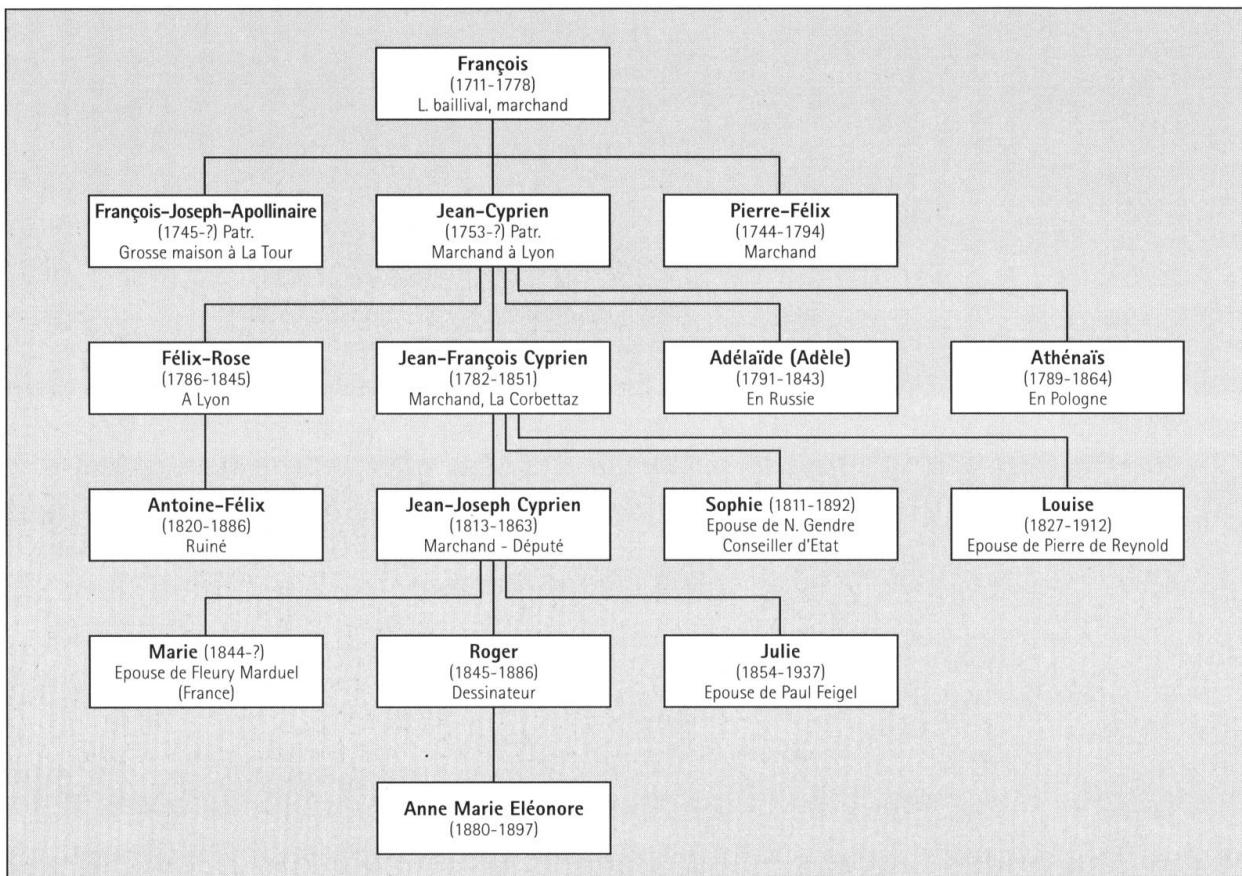
Ces cousins François et Pierre (dit le cadet), associés d'abord à leur oncle François, surnommé lui «la barbetta» domicilié à Lyon, puis à son décès, à leur neveu François, le fils de François-Pierre le noyé, vont devenir les commerçants les plus importants de la Gruyère, sous le nom «Pettolaz frères et neveu individis» ou encore «François Pettolaz & Compagnie»¹¹. Les associés héritent encore de leur oncle et tante, François et Antoinette du hameau du Liderrey. Ils sont riches et compétents et achètent gîtes et montagnes sur les communes de Cerniat et de Charmey.

A partir de 1735, ils placent leurs bénéfices dans des prêts hypothécaires à 4%. Le gage est un alpage. Selon l'expression de Walter Bodmer, ils sont alors les «marchands-banquiers» de la Gruyère¹². Le cadet et son neveu s'inscrivent à la Douane de Lyon en 1736. Pierre y inscrit d'ores et déjà ses deux fils en bas âge. Preuve des liens qu'entretiennent les familles de commerçants, Pierre, le cadet, épouse Catherine, fille du commerçant Joseph Dafflon de La Tour-de-Trême. François, le neveu, épouse Marie-Anne, fille du commerçant François Ardieu de Bulle.

L'aîné des associés, François, meurt en 1767 sans descendant. Vers 1770, la maison de commerce est liquidée. Elle pèse alors entre 500 000 et 600 000 écus. Les investissements en biens immobiliers sont considérables. Les Pettolaz sont propriétaires des alpages Le Pralet, Le Gonti, Les Naix, Les Rouvènes, La Patta, Le Bi Gîte, La Pettolette, La Savoleire¹³.

Deux fils du cadet, François et Joseph, restent dans le métier. Joseph s'inscrit à la Douane en 1778, son père n'ayant pu l'inscrire en 1736. Il n'était pas né! Les deux frères pratiquent le prêt à intérêts et sont marchands-banquiers locaux. Joseph habite la ferme du Riau-de-la-Maulaz. François acquiert du couvent d'Hauterive, le Gros-Plan à l'entrée de Charmey pour 1000 louis d'or neufs. Il y fait construire une magnifique maison en pierre. Les Pettolaz sont alors à l'apogée de leur puissance. Le testament de François du Gros-Plan nous apprend qu'un domestique et une servante sont employés à la maison¹⁴. Le commerçant est admis dans la bourgeoisie patricienne de Fribourg en 1787¹⁵. Mais aucun fils des deux frères ne survit.

Peu après la dissolution de la société Pettolaz, François, le «neveu» associé, lieutenant baillival du pays et val de Charmey pendant 22 ans, las d'une vie bien remplie, déménage à Bulle où son épouse possède de grands biens. L'ex-lieutenant a quatre fils¹⁶. Deux vivent en Suisse. Paul, l'aîné, est



jesuite. Depuis la suppression de son ordre, il est prêtre à Bulle. Félix, le deuxième, est marchand de fromage à Charmey, dans la tradition familiale. Les deux plus jeunes, François-Joseph-Appolinaire et Jean-Cyprien, ont émigré à Lyon. Ils prospèrent dans le négoce du fromage et du drap. En janvier 1783, Apollinaire et Jean-Cyprien sont admis dans le patriciat fribourgeois¹⁷. Un hommage probable à la fidélité de leur père mort en 1778. Dorénavant, ils peuvent s'appeler «de Pettolaz» et, en France, le prestige est bien réel.

A partir de la fin du XVIII^e siècle, les désordres liés à la Révolution française, la fermeture momentanée du marché lyonnais, des épizooties, la concurrence des «fruiteries» de plaine vont peu à peu mettre fin à l'âge d'or du fromage d'alpage. Est-ce la fin des Pettolaz? Quel sort attend les fils du lieutenant, les seuls descendants mâles de sa lignée?

Grandeur et décadence

Apollinaire a épousé Rose Corboz, fille du commerçant de fromage Jacques Nicolas Corboz. Riches, les deux époux font construire une grande maison à La

Généalogie sommaire de la famille de François Pettolaz (1711-1778), lieutenant baillival de Charmey.

¹⁷ DE DIESBACH, Max: *op. cit.*, p. 461.

¹⁸ AEF, Généalogie Pettolaz (de Gottrau).

¹⁹ APZ, fonds Pettolaz, n° 792.

Charmey. La maison du Gros-Plan construite à la fin du XVIII^e siècle par François (de) Pettolaz.



Tour-de-Trême, à la mesure de leurs ambitions sociales¹⁸. Pourtant, le vent du succès tourne vite pour le nouveau patricien. Il se fâche avec son frère Félix au sujet de fromages comtois vendus pour des gruyères d'origine. Ce n'est qu'un début. Les événements liés à la Révolution française l'acculent à la faillite. La liquidation de ses biens, en Suisse et en France, prendra des années. Son épouse Rose réussira à en sauver une partie. Ses trois fils resteront sans descendance. Comme son frère Félix, mort en 1794.

Jean-Cyprien, le cadet du lieutenant, va assurer la pérennité de la famille. Lui aussi a des difficultés financières. Il réussit pourtant à maintenir son commerce à Lyon. De son mariage avec Marie Grand, une fille de la ville, naissent quatre enfants: Jean-François-Cyprien, Félix-Rose, Athenaïs et Adelaïde. Ils sont binationaux. Jean-Cyprien est un homme vertueux, à l'instar de son frère Paul. Mais, il meurt au début du XIX^e siècle, «sans avoir connu la vieillesse»¹⁹. Les filles Athenaïs et Adelaïde émigrent en Russie, mariées à des médecins attachés à de nobles familles. Elles rentreront en Suisse, durant les années 1840, après moult aventures et péripéties.

Jean-François-Cyprien assoit momentanément la renommée familiale. Dans la succession paternelle, il acquiert plusieurs maisons à Charmey. Là, en l'église Saint-Laurent, il épouse le 9 juillet 1810 une cousine, Marie-Claudine-

Julie, fille du feu commerçant Joseph Pettolaz, de la ferme du Riau de la Maulaz. Les deux nuptuariants sont fortunés. Le Gruérien exerce en France la fonction enviée de contrôleur à la manufacture impériale de tabac. En 1814, la Commission de l'Etat le nomme membre du Grand Conseil fribourgeois; la même année, en France, le duc d'Angoulême l'autorise à porter la décoration du lys, pour services rendus. Peu après ces honneurs, son épouse décède. Malheureux, Cyprien rentre en Suisse avec ses deux enfants: Sophie et Jean-Joseph-Cyprien. Il exploite divers commerces dont celui du fromage. Il se remarie bientôt avec Anne-Marie de Zurich, veuve de Louis. La veuve a un fils mineur, Alexis, héritier d'une grande fortune. Le couple s'installe à Bulle où naît une fille prénommée Louise.

Après les événements de 1830, Jean-François-Cyprien se retire des affaires publiques. Il entreprend de beaux projets immobiliers: la réfection de la maison qui deviendra le «château de la Corbettaz» à Charmey; l'achat et la rénovation, pour le compte d'Alexis de Zurich, du château de Barberêche; la construction d'une nouvelle maison familiale à Bulle²⁰. Ces réalisations parfond l'esprit aristocratique du Gruérien. Il décèdera à Bulle en 1851.

Félix-Rose, son frère, est démeuré à Lyon. Son ambition est d'amasser une immense fortune. Mais il a deux défauts. Son esprit d'économie confine à la manie. En plus, il boit. Il mourra d'une crise d'apoplexie en 1845. Son fils unique, Antoine-Félix, étudie le droit à Paris, sans déboucher sur une activité professionnelle stable. Il tient beaucoup à sa

20 APZ, fonds Pettolaz, n° 621.

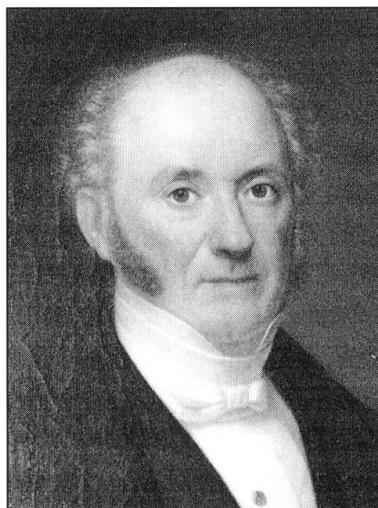
21 APZ, fonds Pettolaz, n° 961.

22 APZ, fonds Pettolaz, n° 998.

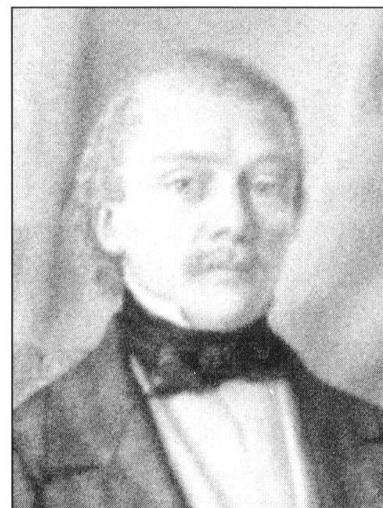
23 On évoque parfois l'existence d'un comte de Pettolaz habitant la Corbettaz (PERRET, Marcel: *op. cit.*, pp. 213-214, 269). Aucun document des APZ ne confirme ce fait. Le seul document, sur 1022, allant dans ce sens est le papier à lettres signalé, d'Antoine-Félix de Pettolaz. Une médaille des collections du Musée gruérien (inv. no 3828) donne le texte suivant: «Priez pour l'âme de Marguerite Adrienne du Sordet Comt. de Pettolaz...» (1831-1867). Je ne suis pas arrivé à identifier cette personne. M. Jean de Bodinat, au nom de l'association d'entraide de la noblesse française (commission des preuves) m'a écrit en 1992, en réponse à diverses questions: «Alors franchement, le comte de Pettolaz comte français, je n'y crois guère...»



Portrait de «Monsieur de Pettolaz», probablement Jean-Cyprien de Pettolaz (1753-?). Lyon, propriété privée



Jean-François-Cyprien de Pettolaz (1782-1851). Barberêche, propriété privée



Antoine-Félix de Pettolaz (1820-1886). Le Pâquier, propriété privée

Le lieutenant Pettolaz était, sans contredit, un homme d'esprit qui possédait avec les qualités d'un bon citoyen, celles de savoir faire valoir ses intérêts.

Le pays de Charmey lui est redevable de bien des choses et sa famille en particulier de l'avoir élevée au point d'opulence où elle est aujourd'hui... Cette famille a de plus le mérite de s'être jamais laissée éblouir par ses richesses qu'elle a conservées et augmentées en paix et de s'être toujours éloignée de l'orgueil et des folles dépenses qui ont fait le malheur et la ruine de la plupart des meilleures maisons du canton de Fribourg et du pays de Charmey.

(BLANC, François-Nicolas-Constantin Blanc, 1779)

«noblesse». Son papier à lettres est timbré de ses initiales surmontées d'une couronne de comte²¹. Il s'éprend de sa cousine Louise. Mais celle-ci l'éconduit. Il se console dans la littérature. Ses quelques œuvres n'ont qu'un succès d'estime. L'inactivité le gagne. Le versificateur mourra ruiné et sans descendance à Villars-sous-Mont.

Jean-Joseph-Cyprien, le fils de Jean-François-Cyprien, suit la voie sage de ses ancêtres. Son père l'associe à ses affaires. Il hérite du château de la Corbettaz en 1851 et s'installe à Charmey²². Il est élu député au Grand Conseil. Dans l'hémicycle parlementaire, le député appuie la rétrocession de la Valsainte aux chartreux et lutte pour de meilleures voies de communication vers la vallée de la Jagne. L'homme en impose. Mais il meurt prématurément.

Roger, son fils, s'intitulera «dessinateur» et célébrera un beau mariage à Paris avec Nathalie de Boulleuc, une noble française²³. Le couple aura une fille prénommée Anne-Marie-Éléonore. Roger mourra en 1886 et sa fille en 1897. Madame de Pettolaz, de santé fragile, demeurera à la Corbettaz jusqu'à sa mort en 1921. Avec elle s'éteint cette famille qui s'était enrichie à l'époque glorieuse des barons du fromage.



La Tour-de-Trême. La «grande maison», construite à la fin du XVIII^e siècle par François-Joseph-Apollinaire de Pettolaz (1745-?) et son épouse Rose, née Corboz.



Charmey. Le château de la Corbettaz, bâtiment rénové en 1835 par Jean-François-Cyprien de Pettolaz.



Bulle. Bâtiment de la Grand-Rue, construit en 1838 par Jean-François-Cyprien de Pettolaz.